

le guide

Espace de Vie Sociale



toutes les étapes, les outils
et les conseils pour votre projet !

présentation de la démarche

Nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui cet outil. Il est issu d'une démarche collective au service de notre réseau des Foyers Ruraux.

Certaines fédérations départementales ont une action très importante de soutien et d'accompagnement des associations vers la reconnaissance du travail associatif de nos foyers à travers l'agrément « Espace de Vie Sociale » délivré par les CAF départementales. La qualité de l'accompagnement est reconnue notamment à travers la convention pluriannuelle que nous avons avec la CNAF, (Caisse nationale d'allocation familiale) depuis de nombreuses années, mais aussi au niveau départemental par des conventions entre fédérations et CAF. C'est donc pour mieux partager ces savoirs faire au sein du réseau que nous avons décidé de produire ce livret.

Ainsi ce document est constitué d'outils utilisés par les fédérations et mis en commun. Il reprend les éléments structurant de la démarche pour vous aider à être agréer.

L'animation d'un espace de vie sociale, est, aujourd'hui dans les territoires ruraux, un véritable levier pour tisser le lien social, favoriser les rencontres et les échanges, pour lutter contre les isolements et ainsi favoriser la cohésion sociale et le vivre ensemble. Ces lieux d'accueils inconditionnels que sont les associations de notre réseau sont des acteurs structurant de nos territoires ruraux et l'engagement des bénévoles qui les font vivre est déterminant, à travers ce livret nous souhaitons les soutenir au mieux.

C'est pourquoi dans ce guide vous trouverez des fiches pédagogiques, des outils d'animation mobilisables pour l'élaboration et le suivi du projet, et quelques ressources numériques.

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre fédération départementale pour plus d'information !

ruralement votre,

définition

d'un espace de vie sociale

Un Espace de Vie Sociale (EVS) est une structure qui contribue à la politique d'**animation de la vie sociale** au même titre qu'un centre social. Cette structure qui peut être associative ou gérée directement par une collectivité locale, devient espace de vie sociale par l'agrément que lui délivre la Caisse d'Allocation Familiale de son département.

Cet agrément est obtenu sur la base d'un **projet social** porté par la structure et défini avec les habitants, en lien avec les partenaires et en écho aux besoins identifiés sur le territoire d'intervention.

Cet agrément déclenche un soutien financier pluriannuel (2, 3 ou 4 ans selon les CAF départementales et les projets), que l'on nomme **prestation de service (PS)**.

L'espace de vie sociale pour qui ?

Il s'adresse à **toute la population**, et doit toucher à minima les groupes enfants-jeunes et les familles.

Un espace de vie sociale ne peut pas reposer sur une mono-activité.

Ses champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire.

Par exemple :

- soutien à la fonction parentale et de renforcement des relations intergénérationnelles ;
- renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité ;
- appropriation de l'environnement et du cadre de vie ;
- service facilitant l'organisation de la vie quotidienne ;
- d'inclusion et de socialisation...

Il doit avoir une action tout le long de l'année.

un EVS, pourquoi ?

trois finalités :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

et aussi...

Pour l'association c'est un moyen d'**assurer un financement pluriannuel sur un projet global**. Le projet social sur lequel est basé l'agrément est un projet co-construit avec les habitants, ancré dans une situation locale. Il peut être très proche du projet associatif.

Le projet EVS peut prendre différentes formes et accueillir différentes actions. C'est tout l'avantage de ce type de structure : elle peut accueillir des ateliers, accompagner des publics, mener des projets, fédérer... et si l'action ne fonctionne pas, elle peut proposer autre chose, réorienter leurs actions... à travers une évaluation.

table des matières

Page 2-3 → Présentation de la démarche Définition d'un Espace de Vie Sociale

Page 4-5 → **Étape 1** : se mettre d'accord sur l'engagement dans le travail avec l'ensemble des acteurs et des partenaires.

Page 6-7 → **Étape 2** : le diagnostic

Page 8-9 → **Étape 3** : élaboration du projet social

Page 10-11 → **Étape 4** : l'évaluation

Page 12 → **Ressources pédagogiques** :

Niveau de participation

Outils de démarche participative

Une fiche pratique sur le SWOT

Exemple de fiche action

Exemple d'arbre à objectifs

Exemple de rétro-planning pour la réalisation du projet

Un EVS en 10 étapes

étape 1

se mettre d'accord sur l'engagement dans le travail avec l'ensemble des acteurs et des partenaires

à faire !

- Prendre RDV avec **votre fédération départementale des Foyers Ruraux**
- Prendre RDV **avec votre collectivité locale** (ville, village, Com'com...)
- Prendre RDV avec **la CAF**

Pour être clair sur les enjeux, définissez en priorité votre échéancier et votre mode de gouvernance !

Se lancer dans la démarche d'agrément EVS est une décision importante et qui va mobiliser beaucoup d'énergie alors il faut prendre le temps de l'analyse préalable.

Cette réflexion peut se réaliser dans le cadre d'une réunion spécifique, d'un conseil d'administration, un moment dédié qui va permettre de se donner le temps de réfléchir à cette question.

Vous pouvez à ce moment-là **solliciter la participation d'un membre de l'équipe de la fédération départementale des foyers ruraux**, qui pourra vous aider à poser les enjeux clairement, avec une distance qui permettra d'objectiver d'avantage afin de faciliter la prise de décision.

Ce à quoi il est important de répondre pour savoir si on se lance :

→ **De combien de temps disposez-vous ?**

Il faut compter un an de mobilisation. La mise en place du projet social peut varier en fonction de la faisabilité du projet et du calendrier fixé par votre CAF départementale.

→ **Le projet social est-il en adéquation avec le projet associatif ? les statuts ?**

Cette étape est importante afin de donner du sens à la mise en place d'un EVS. C'est la première étape d'une démarche participative de diagnostic. Elle nous amène donc à notre prochaine étape de constitution d'un groupe de travail (comité de pilotage) en vue d'un diagnostic partagé.

définir le contexte

de cette étape

→ De combien de temps disposez-vous ?

Cette étape est rapide mais indispensable pour prévoir mais aussi pouvoir revenir sur ce qui était prévu lors des temps d'évaluation.

L'échéancier débute dès la genèse du projet jusqu'à la fin du contrat projet.

→ Où se trouve l'information dont vous avez besoin ?

L'information de temps concernant l'échéancier peut être fixé par la CAF ou par le collectif, sachant que certaines périodes sont obligatoirement plus longues que d'autres. Le mode de gouvernance quant à lui est fixé par le groupe. Le porteur de projet que nous défendons est de façon prioritaire une association en l'occurrence le foyer rural local. Une fédération peut porter le projet pendant un an puis laisser la main à l'association locale. Une association peut être créée pour la mise en place d'un EVS.

→ Quel type de travail devez-vous produire ?



Pour l'échéancier : un rétroplanning ou diagramme de Gant (voir exemple ressources pédagogiques).



Pour le mode de gouvernance il doit être discuté en collectif puis détaillé sur le projet.

→ Comment ?

Pour l'échéancier : en établissant en collectif les **priorités d'action et leur faisabilité**.

Pour le mode de gouvernance : suivant les étapes de construction du projet, différents groupes pourront être consultés, mais le comité de pilotage est un groupe important car il est participant de la genèse du projet et de son suivi une fois l'agrément accordé.

A ce stade, il est important de **mesurer la capacité du comité de pilotage à porter et mener le projet** en groupe.

Par ailleurs dans nos structures associatives, il est important de clarifier les rôles et fonctions du comité en regard du conseil d'administration par exemple.

→ Qui ?

Cette étape est travaillée en comité de pilotage, spécifiquement **avec les acteurs concernés** (l'association locale, la fédération accompagnatrice, le professionnel, et si il y a lieu, la collectivité locale).

→ Pourquoi ?

Pour organiser et clarifier la place de chacun et le temps que l'on accorde à chaque étape ou action du projet.



étape 2

le diagnostic

définir le contexte

de cette étape

→ De combien de temps disposez-vous ?

Tout dépend de l'échéancier fixé par le comité de pilotage mais il est important de prévoir une **phase de plusieurs mois sur le diagnostic**, car il y a une étape de collecte de données froides (statistiques CAF + INSEE ...) et une collecte de données dites chaudes à travailler dans une démarche participative sur le terrain, puis dans une phase de rédaction et de mise en cohérence de ces différentes données.

→ Où se trouve l'information dont vous avez besoin ?

Données dite froides :

- ✓ Statistique CAF à demander par une lettre officielle de la commune ou des communes concernées ;
- ✓ Données INSEE à récupérer sur le site insee.fr/fr/statistiques
- ✓ Information disponible en Mairie : Plan Local d'Urbanisme (PLU), équipements, services, associations, infrastructures...;
- ✓ Information disponible sur les communautés de communes.

Données dite chaudes :

- ✓ Réalisation d'un questionnaire à destination des habitants / associations ;
- ✓ Organisation de temps convivial et d'échange autour du projet ;
- ✓ Réunion publique, rencontres sur les lieux publics, rdv avec collectif d'habitants, associations, ...

→ Quel type de travail devez-vous produire ?

Un diagnostic est un document de plusieurs pages, rapprochant des données formelles et informelles donnant du sens au projet. C'est en quelque sorte pour répondre aux constats insatisfaisants de ce diagnostic que se met en place le projet. Il faut qu'à la suite de ce diagnostic l'action de l'EVS paraisse logique voir indispensable sur le territoire.

→ Comment ?

En croisant les données récoltées suivant les différents exemples présentés ci-dessus. Il est indispensable de croiser les deux types de données, pour apporter du crédit d'une part tout en intégrant dès le diagnostic une démarche participative à la rédaction du projet.

→ *A travers des supports* : projet associatif, statuts, règlement intérieur...

→ *Par une démarche de réflexion collective* utilisation de jeux participatifs type bristols, nuage de mots ou débat butinés (voir page 13).

Ces démarches participatives permettent de récolter de l'information de façon ludique et conviviale. Elles correspondent entièrement aux directives de la CAF sur la démarche à adopter pour construire un EVS. Elles permettent à tous de pouvoir s'exprimer. Cela amène les membres de l'association à se poser des questions qu'ils ne se sont peut-être jamais posés et à définir ensemble des bases de construction solide pour le projet EVS.

→ Qui ?

Le diagnostic est travaillé avec le collectif « comité de pilotage », il est partagé à travers la démarche. Il est souvent rédigé et finalisé par un professionnel ou un bénévole associatif qui le soumettra en comité de pilotage pour validation.

→ Pourquoi ?

L'étape de diagnostic est préalable et indispensable à la rédaction du projet.

Elle permet de cadrer l'action sur un territoire à un moment donné, et de proposer des actions ayant du sens par rapport à la situation du territoire.

analyser

vos ressources

- Donner du sens à vos données en les confrontant, pour que le projet soit une évidence pour le territoire ;
- Etablir un lien avec le projet associatif ou statuts.

synthèse

et perspectives

Cette étape est importante afin de donner du sens à la mise en place d'un EVS. C'est la première étape du projet social. Elle nous amène donc à notre prochaine étape, la rédaction du projet social aux travers d'objectifs et de ces mises en action.

aller plus loin
avec le réseau !

**FABRIQUE
DU LIEN
SOCIAL**

L'exemple du Séminaire sur le diagnostic de territoires et l'EVS par la Fédération des Foyers Ruraux 31-65, 20 octobre 2017

La Fabrique du Lien Social est une journée de réflexion action où se mettent en dialogue, chercheur, bénévoles, élus, professionnels autour d'un enjeu d'actualité. En 2017 fut travaillé le diagnostic autour des questions suivantes : Le diagnostic peut-il être un outil de mobilisation ? Si oui, comment ? Est-il un outil d'évaluation ? Qui peut faire un diagnostic ? et comment ? ...

Vous trouverez des réponses dans le compte rendu disponible sur → foyersruraux3165.fr/nos-assos/ressources-et-telechargements/comptes-rendus/61-la-fabrique-du-lien-social-2017



étape 3

élaborer le projet social

c'est quoi le projet social ?

- un document **socle et repère**
- un moment privilégié **pour observer**
- la **base** de la contractualisation avec la CAF

Un document socle sur lequel se construit le partenariat entre le porteur de projet et la CAF.

« **Le projet social** » clé de voûte de l'espace de vie sociale, se fonde sur une approche transversale pour répondre aux besoins des familles et des habitants et aux attentes sociales collectives.

Plus qu'une formalité administrative, le projet social c'est avant tout :

→ **un moment privilégié** pour observer l'évolution de son environnement local, échanger des points de vue entre les différents acteurs (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires), réfléchir au sens de son action et définir les priorités pour une période pluri annuelle. La phase d'élaboration du projet social renforce la vie collective de l'association, permet la réflexion sur le sens de son action.

→ **un document repère** qui fixe les engagements de l'EVS. Il est établi en fonction des problématiques sociales et des ressources disponibles. Il traduit concrètement les finalités et les missions de l'espace de vie sociale dans un plan d'action et les changements attendus.

Préparé par l'instance de pilotage composée de bénévoles et éventuellement de professionnel, il est validé par l'instance de gouvernance de l'association.

définir le contexte

de cette étape

→ De combien de temps disposez-vous ?

Le projet social peut être élaboré en **trois mois** environ, sachant qu'une première démarche de pré-projet s'est écoulée sur les phases précédentes de plusieurs mois.

Sur la base de ce projet social est signé un contrat de projet avec la CAF qui peut être de un an à quatre ans.

→ Où se trouve l'information dont vous avez besoin ?

Il découle de l'analyse des données diagnostic. Il expose les axes de travail, ainsi qu'un plan d'action. Cette étape doit bien évidemment être partagée et validée en comité de pilotage sur les différents axes et actions mis en place.

→ Quel type de travail devez-vous produire ?

La partie projet est la rédaction des axes du projet ainsi que l'arbre à objectifs qui en découle, jusqu'aux fiches action avec un échéancier et leur mode d'évaluation (voir ressources pédagogiques).

→ Comment ?

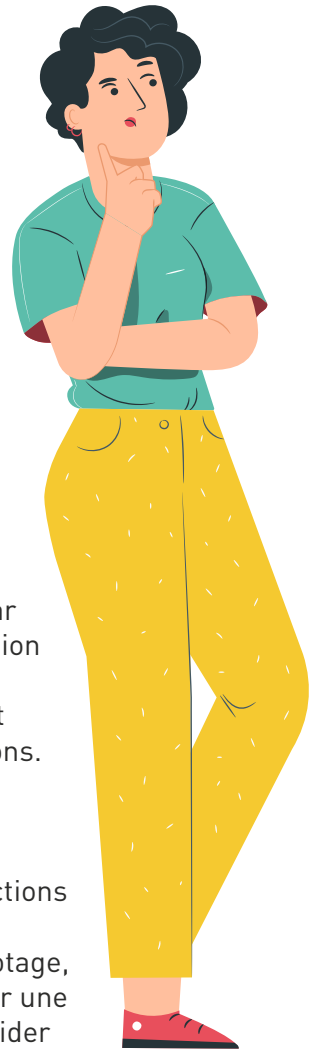
Suite à la présentation du diagnostic en comité de pilotage, le collectif fait le choix d'axer ces actions de projet autour de 2 ou 3 objectifs, de ces objectifs découleront des actions et leur mise en œuvre sur le terrain devra être détailler dans la fiche action. Les critères d'évaluation sont importants à déterminer car ils sont la balise d'observation qui permettent de dire si les objectifs sont atteints et d'envisager les réorientations.

→ Qui ?

Les axes de travail et les actions mises en lien sont souvent définis par le comité de pilotage, mais le projet est rédigé par une ou deux personnes puis validé par le collectif.

→ Pourquoi ?

Le projet social définira toute l'action de l'EVS, il est signé sur un ou quatre ans il est donc important de projeter son action dans l'avenir.



Le plan d'action n'est pas figé, si suite à un an d'expérience l'action ne fonctionne pas ou n'est pas adaptée elle peut être abandonnée ou réadaptée suite à une évaluation pertinente avec des partenaires. Des avenants au projet social peuvent être signés avec la CAF si les changements sont profonds.

analyser

vos ressources

- Faire un retour en groupe sur les productions ;
- Etablir un lien avec le projet associatif ou statuts...

synthèse

et perspectives

Cette étape est l'**étape de constitution du projet** et donc des actions qui découleront de la réflexion collective menée précédemment. Elle nous amène donc à notre prochaine étape comment établir un échéancier de mise en action en travaillant les questions d'évaluation.

étape 4

L'évaluation

Qu'évalue-t-on ?

Chaque action doit être évaluée, tout comme le projet social.

Il ne s'agit pas de faire une usine à gaz, mais de se garantir un temps d'évaluation en fonction des objectifs préalablement définis et au regard des critères retenus.

définir le contexte

de cette étape

→ De combien de temps avez-vous ?

Il est intéressant et nécessaire d'établir **une évaluation au moins une fois par an** en comité de pilotage. Des évaluations intermédiaires en fin de saison par exemple peuvent être prévues avec les adhérents... Cela doit cependant être une démarche continue.

→ Où se trouve l'information dont vous avez besoin ?

Dans vos fiches d'adhésion ou carte famille pour vos activités régulières. Pensez à prévoir une façon de recenser les informations des participants afin de pouvoir établir des bilans qualitatifs et quantitatifs. Concernant les événements ou manifestations, il peut être intéressant de remplir une fiche d'évaluation à chaud pour pouvoir revenir dessus plus tard.

→ Quel type de travail devez-vous produire ?

Il s'agit d'un document en réponse aux actions envisagées dans le projet social. Mais sentez vous libre des méthodes d'évaluation que vous vous donnez, en pensant aux aspects quantitatifs mais surtout qualitatifs.

→ Comment ?

Tout comme le diagnostic, cette évaluation sera basée sur des données froides (quantitatives, exemple nombre de participants, nombre de moins de 5 ans, nombre de présences) ces données seront celles identifiées comme critères d'évaluation dans le projet social, et des données chaudes. Temps d'évaluation concerté avec le comité de pilotage.

→ Qui ?

Chaque action est évaluée par son porteur (bénévole ou professionnel) et aussi ses participants. Le projet dans sa globalité est évalué par le comité de pilotage.

→ Pourquoi ?

L'évaluation permet de revenir, de modifier ou réorienter l'action si nécessaire. Cela peut être un instantané qui permet de savoir où l'on en est et où l'on veut aller. C'est le moment d'établir de nouvelles perspectives.

collecter

des informations

→ A travers des supports :
logiciel de gestion des adhérents,
fiche d'inscription...

→ Par une démarche de réflexion collective :
évaluation par le groupe d'adhérents,
questionnaire,
démarche d'évaluation participative...

analyser

vos ressources

→ Faire un retour en groupe ;
→ Etablir un lien avec le projet social et
notamment les objectifs.

synthèse

et perspectives

Cette étape est importante elle symbolise
une étape du projet qui se poursuit tout
le long du conventionnement avec la
CAF. Elle est parfois fastidieuse mais
indispensable au bon fonctionnement de
l'EVS, elle permet de rendre des comptes
aux différents partenaires et de clarifier
son action.

aller plus loin

avec le réseau !



«La mesure d'impact, l'évaluation, quels enjeux» journée d'échange la Fabrique du Lien Social par la Fédération des Foyers Ruraux 31-65, 9 Novembre 2018

Sur cette journée, professionnels, bénévoles et chercheurs ont cogité sur les questions d'évaluation : ce que l'on évalue, qui évalue et comment, en passant aussi par la question de l'investissement à impact social.. Toutes ces notions qui traversent notre champ mais qui, d'une certaine manière, semblent assez éloignées de nos activités quotidiennes à évaluer.

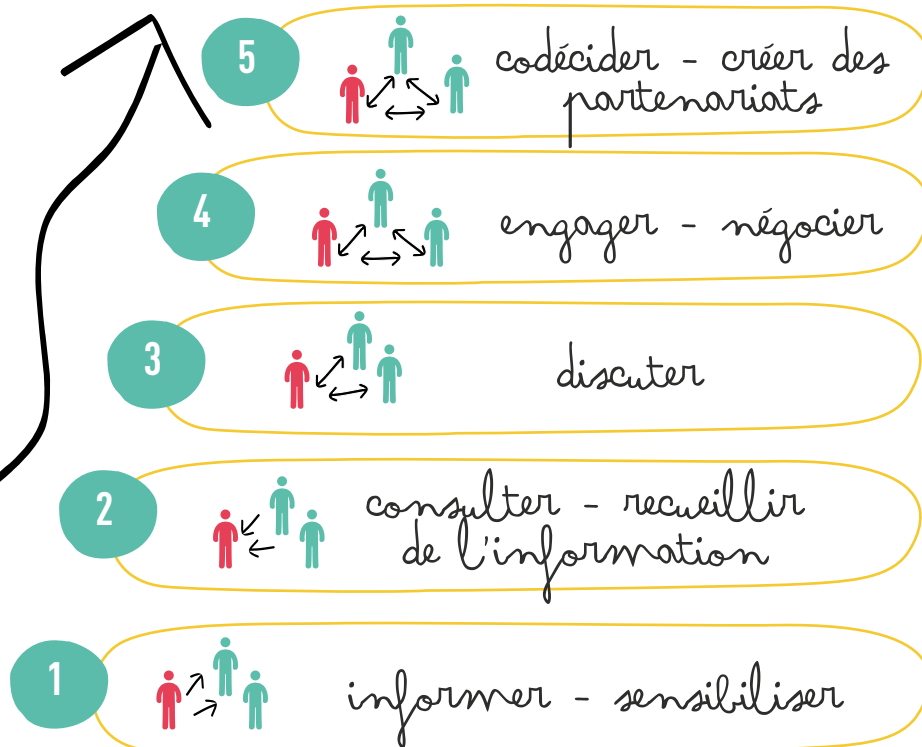
Vous trouverez des réponses dans le document en ligne disponible sur → <https://fr.calameo.com/read/0054255619082d10e0592>

ressources

pédagogiques

niveau de participation

→ **L'échelle d'Arnstein** : cette grille de lecture permet à la fois de mesurer le degré de participation des citoyens dans des affaires publiques, et de suivre leur degré d'implication dans le projet. Elle peut vous aider à positionner votre démarche.



outils

de démarches participatives



→ **L'animateur annonce la question (quels sont pour vous les valeurs du Foyer Rural de ... ?), les participants notent sur 3 papiers, 3 valeurs.** Ces bostols sont déposés sur une table. Chaque participant doit choisir 3 bostols qui ne sont pas les siens. Puis par petit groupe, échange pour choisir seulement 3 bostols de tous les membres du groupe et en écrire une phrase, une réponse à la question initiale.

le nuage de mots

→ **Sur un tableau l'animateur annonce la question (idem dessus), les participants ont 5 minutes pour se lever et écrire leurs réponses autour de la question.** Puis 5mn supplémentaires pour réagir aux mots des autres participants en soulignant ou barrant les mots pour lesquels ils sont d'accord ou non (tout ça en silence bien sûr !). Puis l'animateur utilise ce nuage de mots pour amorcer la discussion entre les participants et faire réagir sur le plus souligné et le plus barré...

le débat butiné

→ **L'animateur annonce une question, par petit groupe de 5 participants tentent d'y répondre.** Au bout de 10 mn un rapporteur est désigné dans chaque groupe, il va aller sur le groupe suivant et rapporter le travail de son groupe pour en discuter. Au bout de 10 mn on change de rapporteur et reproduit l'opération jusqu'à ce que les rapporteurs soit revenus sur leur groupe initial.



alors vous en avez pensé quoi ?
« la main »

→ **« La main »** : Un temps individuel pour évaluer votre ressenti suite à notre journée, en suivant les items ci-dessous. Puis nous vous demanderons d'étendre votre main comme vous étendriez du linge en partant.

Aujourd'hui :

Pouce = « J'ai aimé ... » / Index = « Je n'ai pas aimé ... »

Majeur = « Une remarque ... »

Annulaire = « Une émotion, comment je me sens, ça me fait quoi ? ... »

Auriculaire = « Un manque ... »

Pomme de la main = « Ce que j'emène avec moi / ce que j'en retiens aujourd'hui »

Intérêts : Mêler intellectuel et émotionnel, partager nos vécus, ressentis, satisfactions et insatisfactions.



→ 3 personnes qui débâtent + 5 autour. **Trois personnes sont regroupées au centre (= le bocal à poisson) pour discuter et débâtter.** Les autres sont positionnés autour et réduits au silence. Lorsqu'un des « spectateur-trices » souhaite prendre part au débat, il vient prendre la place de l'un des poissons (en lui faisant un signe, comme une légère tape sur l'épaule).

la def par rapport au centre

→ **Cette méthode va nous permettre de collecter une première vision de survoler à chaud le sujet.**

Se mettre en route sur le sujet ... Ne pas chercher une définition. Quand je vous dis « ... ». A quoi cela vous fait penser ? Une personne propose sa définition / puis interroge un du milieu / puis une d'une extrémité. Rechercher la controverse, les enjeux.

jeu de «brise-glace»

→ Chaque participant-e se dirige vers une personne inconnue. Les deux se saluent par une poignée de main et un échange de prénom et d'où ils viennent. Chacun peut ensuite aller à la rencontre d'une autre personne mais sans lâcher la première main tant qu'une autre main n'a pas été « attrapé ». Et ainsi de suite...

forum ouvert

→ **4 tables / 4 témoignages pour échanger avec les participants selon les règles du forum ouvert.**

Chaque participants changent de table quand il veut. La loi de la mobilité ou loi des deux pieds : si vous n'êtes ni en train d'apprendre, ni de contribuer, passez à autre chose !

Les 4 principes : les personnes qui se présentent sont les bonnes ; ce qui arrive est la seule chose qui pouvait arriver ; ça commence quand ça commence ; quand c'est fini, c'est fini.

SWOT

outil d'analyse

Concrètement, le SWOT, de l'anglais *Strengths - Weaknesses Opportunities - Threats*, soit en français **Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces**, est un outil synthétique permettant de :

- Maximiser ses forces
- Identifier ses faiblesses
- Tirer parti des opportunités qui se présentent
- Faire face aux menaces extérieures

origine interne :
espace de vie social

forces

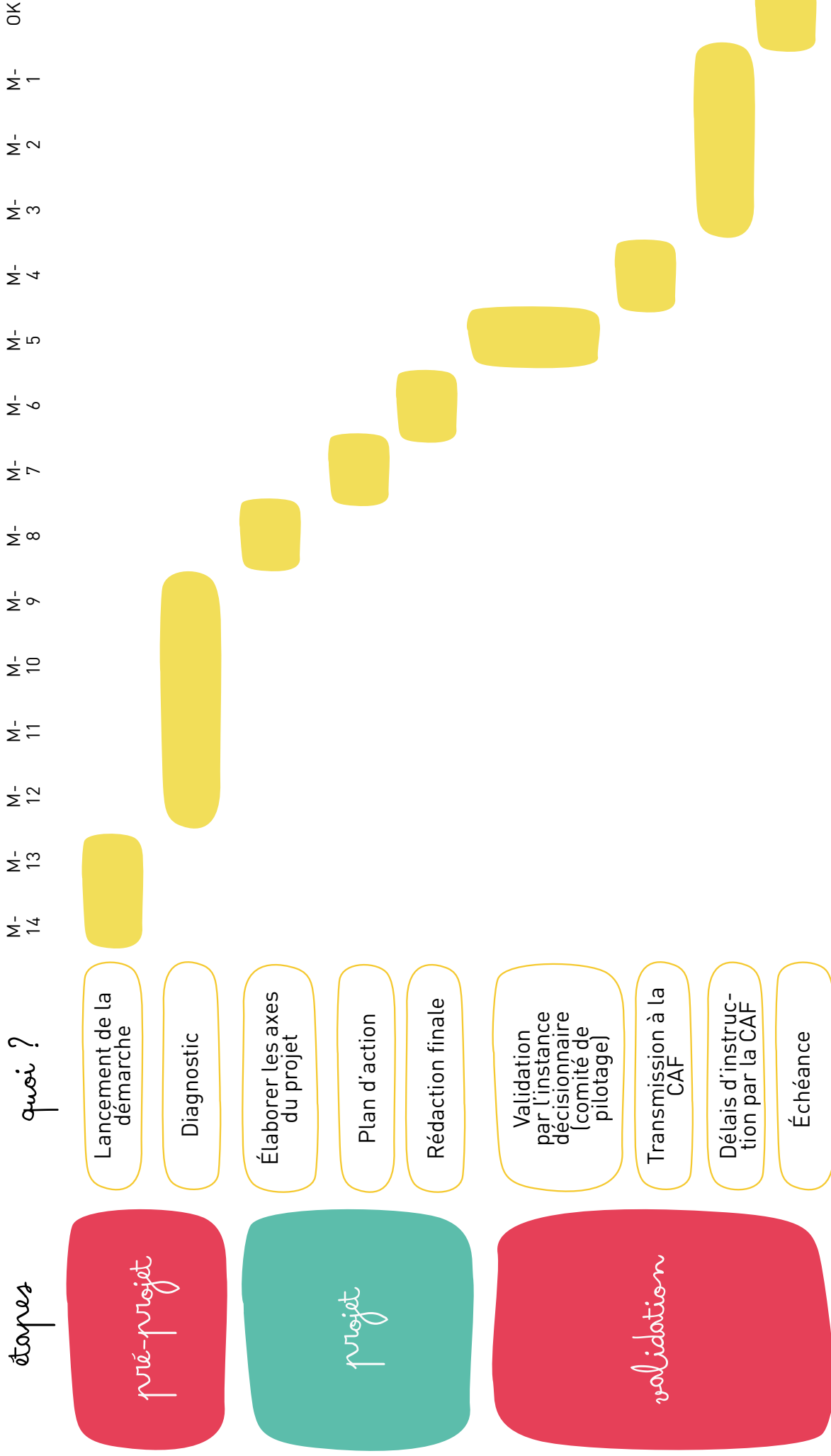
faiblesses

origine externe :
environnement

opportunités

menaces

pour la réalisation du projet



Fiche action

un exemple

Axe n°1 - Finalité :

Contexte :
.....

Objectifs généraux :

Objectifs opérationnels :

Actions :
.....
.....

évaluation

Actions :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Critères :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Indicateurs :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Arbre à objectifs

un exemple

finalités

Favoriser les rencontres et les échanges entre habitants, accueillir les familles et les nouveaux habitants, porter des actions ciblées en fonction des besoins de la commune.

objectifs généraux

Objectif général #1

Objectif général #2

Objectif général #3

objectifs opérationnels

- Objectif opérationnel 1.1
- Objectif opérationnel 1.2
- Objectif opérationnel 1.3

- Objectif opérationnel 2.1
- Objectif opérationnel 2.2
- Objectif opérationnel 2.3

- Objectif opérationnel 3.1
- Objectif opérationnel 3.2
- Objectif opérationnel 3.3

actions/moyens

Liste d'actions en liens avec les objectifs définis précédemment.

Liste d'actions en liens avec les objectifs définis précédemment.

Liste d'actions en liens avec les objectifs définis précédemment.

résultats attendus

Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Un EVS en 10 étapes

une démarche accompagnée par votre fédé !

1

Clarifier la volonté partagée de créer un EVS

2

Rencontrer la Fédération et le Foyer Rural local

3

Rencontrer la Caisse d'Allocation Familiale de son département

4

Constituer un comité de pilotage en charge du suivi du projet

5

Faire le diagnostic partagé

6

Mettre en débat et valider le diagnostic

7

Décliner le diagnostic en plan d'action

8

Rédiger le projet social

9

Mettre en débat et valider le projet social

10

Transmettre le projet social à la CAF pour validation
Signature de l'agrément

Voici une liste, non exhaustive, de liens utiles pour vous aider à aller plus loin dans la mise en place de votre projet d'EVS.

Au sein du réseau des Foyers Ruraux :

Les Espaces de Vie Sociale coordonnés par la Fédération des Foyers Ruraux du Gard :

→ espacedeviesociale30.org

Les Espaces de Vie Sociale coordonnés par la Fédération des Foyers Ruraux de Lozère :

→ sites.google.com/view/evs48

La Fédération des Foyers Ruraux 31-65 :

→ foyersruraux3165.fr/accompagner/espaces-de-vie-sociale

→ prezi.com/view/ybxB76UyJSRhQGTXCtvY/

Structures inspirantes sur les questions de participation :

→ www.ardeur.net

→ www.aequitaz.org

→ www.education-populaire.fr

Le site de la CAF

→ www.caf.fr

Les informations de votre CAF selon votre département :

→ www.caf.fr/partenaires/ma-caf-recherche

contacts

.....

.....

.....

.....

le guide

Espace de Vie Sociale



Confédération Nationale des
Foyers Ruraux et Associations
de développement et
d'animation du milieu rural



@laCNFR



@Foyersruraux



17 rue Navoiseu
93100 Montreuil



cnfr@mouvement-rural.org



01 43 60 14 20



www.foyersruraux.org

ma fédé

.....
.....